

AVIS PUBLIC
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
PORTANT SUR LE PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2025-04

AVIS PUBLIC est par les présentes donné aux personnes intéressées de la municipalité d'Albertville de ce qui suit :

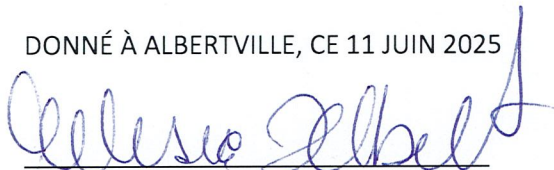
Lors de sa séance ordinaire du 2 juin dernier, le conseil municipal a adopté le premier projet de règlement présenté ci-après. Une assemblée publique de consultation à cet effet aura lieu le 7 juillet prochain, à la salle municipale située au 1058 rue Principale à Albertville à compter de 20h.

Le **premier projet de règlement numéro 2025-04 modifiant le règlement des permis et certificats, le règlement de zonage ainsi que le règlement de construction** a pour objets :

- 1° de remplacer l'obligation de faire valider par l'inspecteur en bâtiment et en environnement les travaux de construction d'une installation septique avant son enterrement par l'obligation pour le responsable des travaux de transmettre des photos des travaux ainsi que de signer une attestation de conformité;
- 2° de ne plus assujettir la plantation d'arbres à la délivrance d'un certificat d'aménagement paysager;
- 3° de ne plus exiger la validation par l'inspecteur en bâtiment et en environnement de l'emplacement d'un bâtiment avant que sa fondation ne soit coulée;
- 4° de modifier les situations dans lesquelles l'inspecteur en bâtiment et en environnement doit exiger le dépôt d'un certificat d'implantation dans le cadre d'une demande d'un permis de construction ainsi que sur les informations à fournir;
- 5° d'autoriser sous certaines conditions l'implantation de thermopompes en cour avant.

Ce premier projet de règlement contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire et des copies de celui-ci sont disponibles pour consultation au bureau municipal située au 1058 rue Principale à Albertville aux heures ordinaires de bureau.

DONNÉ À ALBERTVILLE, CE 11 JUIN 2025

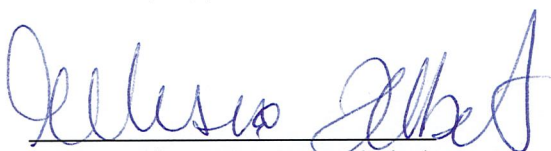


Mélissa Hébert, directrice générale
et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Mélissa Hébert, Directrice générale/greffière-trésorière de la municipalité d'Albertville, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, soit à l'entrée du bureau de poste ainsi que celle du bureau municipal, le 11 juin 2025, entre 8h00 et 16h00 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 11 juin 2025.



Mélissa Hébert, directrice générale
et greffière-trésorière